

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VARENNE ET SCIE, LE LUNDI 26 AVRIL 2010, à 18 HEURES

Date de convocation	12/04/2010
Membres en exercice :	44
Membres présents :	33
Membres votants :	33

Le *Conseil Communautaire* de la Communauté de Communes Varenne et Scie, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint Honoré, le lundi 26 avril 2010, à 18 heures, sous la Présidence de Gérard JOUAN, Président et Maire de la Chaussée.

Commune	Délégués	Pr/Exc/Abs	Délégués	Pr/Exc/Abs	Suppléants	Pr/Exc/Abs
Anneville sur Scie	RIBET Jacky	P	CHANDELIER Albert	EP	MERAULT Franck	
Belmesnil	LE VERDIER Guy	P	OGDEN Hugues	A	LEMARCHAND Jean-Pierre	E
Bertreville Saint Ouen	DE THEZY Catherine	P	CALAIS Thérèse	P	DEFOULNY Christian	P
Bois Robert	COTTEREAU Chantal	P	THOMAS Franck	A	AUGUSTIN Franck-Gabriel	
Le Catelier	PARIS Jean	P	POUSSET François	E	VIANDIER Jean-Marie	P
Les Cent Acres	VOLLET Jacques	P	ANDRE Pascal	A	ARNOULD Freddy	
La Chapelle du Bourgay	DOOM Johnny	P	GIFFARD Christian	P	LEVASSEUR DODIVERS Sylvie	
La Chaussée	JOUAN Gérard	P	BOINET Daniel	P	DE NAVACELLE Henri	
Criquetot sur Longueville	LEFORESTIER Nicolas	P	PIQUENOT Gilles	E	LEROY Frédéric	
Crosville sur Scie	DEPREAUX Alain	E	LEFEBVRE Michel	P	LANGE Moïse	P
Dénestanville	PRIEUR André	P	GREBOVAL Colette	P	LANÇON Guillaume	
Lintot les Bois	GUEROUT Léon	E	LEGOIS Didier	A	LEVAVASSEUR Marie-Christine	
Longueville sur Scie	BOULANGER Serge	E	PROUET Yvon	P	FLÉURY Odile	P
Manéhouville	DURAME Sébastien	A	PONTY François	A	HONORE Stéphane	
Muchedent	BOLINGUE Jean-Paul	P	HORCHOLLE Catherine	P	DENIS Sylvie	
Notre Dame du Parc	VIDAL Bastien	P	HERELLE Laurent	A	BLOT Sandrine	E
Saint Crespin	GUISOLAN Michèle	P	LANGLOIS Jean-Pierre	P	DORANGE CANDELIER	E
Saint Germain d'Etables	CHARDONNET Michel	P	DELAHAYE Marius	A	MEMPIOT Patrice	
Saint Honoré	POTEL Paul	P	DARGENT Wulfran	P	DIOLOGENT Nadine	
Sainte Foy	CHANDELIER David	P	JOURDAIN François	P	DARDANNE Annie	
Torcy le Grand	SERVAIS PICORD Laurent	P	TAILLEFESSE Jacques	E	TAILLEFESSE Lucie	P
Torcy le Petit	PAUMIER Jean-Pierre	P	BEZIRARD Bernard	P	ROGER Franck	

C.E.L., présenté par Chantal Cottereau

◆ BILAN CEL 2009/2010

Tickets Sports ados : 5 jeunes en moyenne

Semaine Boucan d'enfer : annulé

Atelier danse : 11 enfants dont 6 du territoire

Semaine multisports rollers : 8 jeunes

Sécurité routière : 23 enfants

Bilan global : 6420,18 €

Familles : 500 €

DDCS : 4000 €

Solde com.com : 1960,18 €

Prévisionnel : 2009/2010

Global : 10120 €

Familles : 1305 €

DDCS : 4385 €

Solde com.com : 4430 €

◆ PRESENTATION CEL 2010/2011

Après réunion du groupe de pilotage, 4 actions ont été retenues

- « *Exprimez-vous !* » - Atelier théâtral et lecture avec « le Relais » : 6 séances de lectures et 1 stage théâtre gestuelle et 1 stage Théâtre (5 demi-journée à chaque stage)

- « *C'est l'heure de Jouer* » Atelier jeux de société : 2 trimestre 4 sites (2 sites par trimestre)

- *Semaine Multi-sports « Yamakasi »* en partenariat avec le club de Gym

- *Atelier musical* avec le « club des jeunes » tous les 15 jours le vendredi soir soit 13 séances de 2h00

Activité	Période	Publics	Coût total	Subv DDCS	Familles	Solde ComCom
Le relais Atelier « exprimez-vous ! »	6 Séances lecture de Octobre à mars Stages : octobre et Printemps	Primaires (30+30)	4700	2500	240 (15€/stage/enf)	1960
Jeux de société	Octobre à avril	Primaires (60)	1700	900	0	800
Semaine multi-sports	Vacances de printemps	Collégiens (24)	2320	900	680 (40€/enf)	740
Atelier Musical	Octobre avril	+15 ans (30)	2880	1400	280 (10 €/enf si spectacle)	1200
TOTAL			11600	5700	1200	4700

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet CEL 2010-2011 et **ADOpte** les tarifs proposés

- Voirie Gymnase Collège – validation du projet et demande de subvention

G. Jouan expose que la Commission Aménagement de l'Espace s'est rendue sur le site du parking du collège pour étudier le projet de réaménagement de voirie.

Il a été rapidement constaté la vétusté de la voirie qui a, en plus de son ancienneté (plus de 25 ans), souffert des intempéries.

Compte tenu de la dégradation de surface, la réparation n'est plus envisageable.

La Commission propose de reprofiler l'ensemble de la voirie, depuis le carrefour avec la route départementale jusqu'à l'entrée du parking du château. Il est prévu la création d'un plateau surélevé au niveau du passage piéton entre le stade et le gymnase pour la protection des élèves. L'estimation des dépenses est de 40000 € H.T.

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE la réalisation de ces travaux

-SOLLICITE les subventions de l'Etat et du Département

-DEMANDE l'engagement des travaux d'urgence afin d'assurer la sécurité des transports et de l'ensemble des usagers (piétons, véhicules, deux roues).

M Leforestier s'interroge sur la participation de la commune des Grandes Ventes.

M. Le Président répond que la commune était conviée à cette réunion de travail et que compte tenu de son absence, un courrier va lui être adressé conformément à la convention qui lie nos deux collectivités.

-Budget OM – Décision Modificative Budgétaire 1

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-ADOpte la décision modificative budgétaire n°1 du budget OM :

I	D	001	: - 430	E	D	023	: + 3799
	D	1641	: + 3957		D	6611	: - 3000
	R	1068	: - 272		D	611	: - 799
	R	021	: + 3799				

-Retrait de la compétence SCOT du Syndicat Mixte du Terroir de Caux

Le Syndicat Mixte du Terroir de Caux dans sa séance du 31 mars 2010 a délibéré pour le retrait de la compétence sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale de ses statuts, afin que cette compétence soit reprise par les Communautés de Communes pour permettre, dans un second temps, l'adhésion de notre Communauté de Communes au syndicat mixte du Pays Dieppois Terroir de Caux qui assurera la maîtrise d'ouvrage du SCOT et des études collatérales.

Les Communautés de Communes adhérentes au Syndicat Mixte du Terroir de Caux doivent maintenant en délibérer.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à la majorité (opposition de M. Le Verdier refusant le chantage à la subvention) :

-ACCEPTE le retrait de la compétence « élaboration et mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale » du Syndicat Mixte Terroir de Caux pour retour dans nos compétences communautaires.

-Création du poste de rédacteur et suppression d'un poste d'adjoint administratif

Sabrina Leroux, adjoint administratif à 20h/s au sein de notre collectivité a été reçue au concours de rédacteur.

Monsieur le Président propose de supprimer son poste d'adjoint administratif et de créer un poste de rédacteur à 20h/s, ce qui me permettra de la nommer à ce poste.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de supprimer son poste d'adjoint administratif 20h/s et de créer un poste de rédacteur à 20h/s

-Informations diverses

L'assemblée est informée de la mise en place de la collecte gratuite des capsules Nespresso et des consommables informatiques à la déchèterie

La séance est levée à 19h20.